# L'ENTOMOLOGISTE

(Directeur : Renaud PAULIAN)

Rédacteur en Chef : Pierre BOURGIN

Tome VI N° 6 Novembre-Décembre 1950

## Trois mois de chasse en hiver au Maroc

par J. TRESSENS

J'ai eu l'occasion, au début de 1948, de passer les mois de janvier, février, mars et le début d'avril chez ma fille à Ouezzane, ville située dans le nord du Maroc, à 150 km. au nord de Meknès, près de la frontière de la zone Espagnole.

Certes, en France même, et jusque dans les environs de Paris, les Chasses d'hiver ne manquent pas d'intérêt, et je me souviens toujours avec plaisir de nos émotions à Fontainebleau, lorsqu'avec Colas, Jarrige, Iablokoff, nous nous prosternions auprès des vieux hêtres pour prendre dans sa loge le *Limoniscus violaceus,* — des excursions mouillées à Cerisy et à Peseigne pour ramener triomphalement des *Carabus auronitens cupreonitens* ou bien 3 ou 4 *Letacqui!* Mais au Maroc les doigts ne sont pas assez agiles pour attraper la foule de bestioles qui se cachent en janvier sous les pierres, et je pense aux générations futures de jeunes et ardents entomologistes qui pourront sans doute aller passer le week-end en Afrique du Nord et les vacances de Pâques en A.O.F. ou plus loin. Enfin ce me fut une agréable surprise de prendre tant de bonnes espèces en peu de temps.

Partis avec ma femme de Marseille par le brave paquebot Koutoubia, nous eûmes à Casablanca une arrivée ensoleillée et chaude, présage heureux. Mais le lendemain, pendant qu'un autocar nous traînait sur les 297 km. qui nous séparaient d'Ouezzane, un mauvais vent venu de l'Océan amenait des nuages sombres et c'est sous une pluie battante que nous arrivions à destination. Le surlendemain, un brillant soleil me tirait du lit, et, sans perdre de temps, aussitôt le café au lait avalé, je grimpais les pentes du Bou-Hellal, petite montagne couverte d'oliviers qui domine Ouezzane.

Dès les premières pierres soulevées, mon flacon s'emplissait de *Chlaenius chrysocephalus* et de *Brachynus pygmaeus* et *mauritanicus.* Sous d'autres se trouvaient en groupes serrés des *Cossiphus,* curieux

Ténébrionides au corselet et aux élytres longuement explanés comme un bouclier. Plus rares, les *Ceutosphodrus* et les *Zuphium* dont je pris cependant 5 espèces. Dans les terres cultivées, et là seulement, de grosses pierres plates abritaient le *Carabus rugosus*. Un seul *Carabus Favieri* au tableau, par hasard, courant dans les rues après un orage. Un jour j'eus la chance de prendre avec des fourmis, un minuscule carabique très spécial à la région bético-rifaine, le *Pseudotrechus mutilatus*, dont le prothorax est élargi en croissant.

De minutieuses recherches ne m'ont en donné qu'un second. Mais la capture la plus précieuse fut celle d'un staphylinide aveugle, un *Apteranillus* nouveau que M. DE PEYERIMHOFF, que je ne saurais trop remercier pour ses précieuses déterminations a bien voulu me dédier. Mes remerciements vont aussi au colonel KOCHER, de l'Institut Scientifique Chérifien de Rabat, qui m'a réservé le plus cordial accueil, m'a déterminé bien des Insectes et en a soumis d'autres à d'éminents spécialistes.

La faune des environs d'Ouezzane, essentiellement méditerranéenne, renferme beaucoup d'espèces qui sont localisées à la région qui s'étend au Nord et au Sud du détroît de Gibraltar, coupée du reste de l'Espagne par ce qui fut le détroit d'Andalousie, et du Maroc Central par la mer qui s'étendait de la plaine du Rharb à la Moulouya. Bien que ces deux coupures n'aient pas eu lieu à la même période, et aient ainsi permis à la faune du Nord et du Sud de pénétrer cette région, il a pu se former sur place une faune importante qui n'en a pas dépassé les limites, c'est la faune Betico-Rifaine dont *Peudotrechus mutilatus* est un exemple typique.

Si dès le mois de janvier, *Copris Hispanus* se promenait dans les rues, dès mars, et surtout au début d'avril, les insectes floricoles commencaient à sortir, et *Cartellum ebulinum, Cryptocephalus rugicollis, Colaspidema rufifrons, Œdionychis limbata, Halosimus tenuicornis* pullulaient sur les fleurs.

Voici du reste la liste de mes captures dans cette jolie et riche région. Toutes proviennent d'Ouezzane et de ses environs à part quelques-unes dont j'indiquerai la provenance.

### CARABIDAE

*Carabus rugosus* F. (Sous les pierres dans les cultures en plaine).
— *Favieri* Frm (un seul ex. en ville).
*Eurynebria complanata* L. (Plage d'Aïn-Diab, près Casablanca).
*Nebria andalusiaca* Ramb.
*Notiophilus 4-punctatus* Dej.
*Bembidium laetum* Brull. (Mars - Champ de Tir).
— *vicinum* Luc. (Tout l'hiver).
— *lunulatum* Fousa et var. *perobscurum* Puel.
— *obtusum* Serv.
— *caeruleum* Dej.

— *ambiguum* Dej. (Tout l'hiver).
— *laterale* Dej.
*Tachyura elongatula* Dej.
*Trechus fulvus* Dej. *v. Lallemanti* Frm. (cour de la maison).
— *tingitanus* Putz.
*Scarites hespericus* Dej. (pierres enfoncées dans les ravins humides).
*Dyschirius rufo-aeneus*.
*Carterus cephalotes* Dej.
— *tricuspidatus* F.
— *rotundicollis* Ramb.
— *microcephalus* Ramb.
— *gracilis* Ramb.
— *interceptus* Dej.
*Apotomus rufus* Rossi (un seul exemplaire).
— *flavescens* Apetz (très commun sous les pierres).
*Siagona Jenissoni* Dej. (par groupes sous les grosses pierres).
*Bradycellus lusitanicus* Dej. (commun).
*Chlaenius decipiens* s. sp. *algericus* Raffray (un seul exemplaire).
— *chrysocephalus* Rossi (l'insecte le plus commun, par familles sous les pierres).
— *variegatus* Geoff.
— *Milleti* Ant.
— *velutinus* Duft. s. sp. *auricollis* Gené.
*Amblystomus mauritanicus* Dej.
*Licinus punctulatus* M. (Meknès, Casabl.).
*Egadroma marginatum* Dej. (Ouezzane et Oued-Zem).
*Artabas punctato-striatus* Dej.
*Ophonus rotundatus* Dej.
— *opacus* Dej.
*Parophonus planicollis* Dej. et var. *hispanus* Ramb.
*Stenolophus teutonus* Schrank.
*Ceutosphodrus mauritanicus* Dej. s. sp. *ajmasianus* C. Boliv. (rare, 3 ex.).
*Calathus mollis* Manh. var. *encaustus* Frm. = *Calathus opacus* Luc (Meknès).
— *Solieri* Bassi (1 ex. dans le palmier nain).
*Agonum nigrum* Dej. (Meknès) = *Platyderus ruficollis* Manh. s. sp. *alacer* Coq et *calathoides* Dej. (Casablanca).
— *numidicum* Luc.
*Platynus dorsalis* Pont. (rare, 1 seul ex.).
*Anchus ruficornis* Goez.
*Abacetus Salzmanni* Germ.
*Amara aenea* Degear.
— *fervida* Coq.
*Zabrus puncticeps* Schann (Meknès).
*Steropus globosus* F. (commun).
*Pseudopaedius baeticus* Ramb. s. sp. *Rharbensis* Alluaud.
— *crenatus* Dej.
*Poecilus crenulatus* Dej. s. sp. *mauritanicus* Dej.
— *quadricollis* Dej.
— *purpurascens* Dej.
*Parapedius cupripenne* Frm.
*Orthomus maroccanus* Chaud.
*Metabletus scapularis* Dej. var. *andalusiacus* Ramb.
*Microlestes mauritanicus* Luc.
— *ibericus* Holdh.
*Apristus subaeneus* Chaud.
*Pseudotrechus mutilatus* Rosenh. (2 ex. fourmilières).
*Platytarus gracilis* Dej. (1 ex., route de Chechaouen).
*Zuphium microphtalmum* Putz.
— *Chevrolati* Cast.
— *numidicum* Luc.
— *baeticum* Don.
— *punicum* Don.

(Tous les *Zuphium*, par 1 ou 2 ex., sous les très grosses pierres enfoncées dans les ravins humides exposés au nord).

*Brachynus mauritanicus* Bed. (très commun).
— *pygmaeus* Dej. (avec le précédent).
— *sclopeta* F.
— *Libkei* Csiki.
— *crepitans* L.
*Paussus Favieri* Frm. (3 ex. avec *Pheidole* sp. ?

## DYTISCIDAE

*Yola bicarinata* Latr.

## SILPHIDAE

*Choleva Barnevillei* Fairm. (1 ex. déjà signalé dans les fiches de l'Institut Scientifique de Rabat).
*Silpha puncticollis* Luc.

## STAPHYLINIDAE

*Platysthetus spinosus* Er.
*Achenium impressiventre* Koch.
*Xantholinus glabratus* Grav.

*Medon nigritulus* Er.
*Paederus algiricus* Motsch.
*Staphylinus ophtalmicus* Scop. s. sp. *atro-*
— *cyanaeus* Frm.
— *Olens* Müll.
*Dolichaon punctiger* Fauv.
*Lathrobium anale* Luc (très commun).
*Gauropterus fulgidus* F.
*Stenus melanopus* Mannh.
— *pusillus* Stejt var. *Chobauti* Boh.
*Oxytelus sculpturatus* Grav.
— *inustus* Grav.
*Apteranillus Tressensi* Peyerh. (1 ex.).

LATHRIDIIDAE

*Coluocera punctata* Märk (sous les pierres avec les fourmis).

SCYDMAENIDAE

*Euconnus spissicornis* Coq.
*Scydmaenus algerinus* Reitt (très commun).

CUCUJIDAE

*Monotoma spinicollis* Aubé.

SCARABAEIDAE

*Ateuchus laticollis* L. (en hiver sous les pierres).
*Gymnopleurus Sturmi* Mc. Leay.
*Copris Hispanus* L. (très abondant).
*Onitis Ion* (rare).
*Bubas bison* L.
— *bubalus* Ol.
*Caccobius Schreberi* L.
*Onthophagus crocatus* Muls.
— *nigellus* Illig.
— *melitaeus* Fabr.
— *maki* Illig.
— *hirtus* Illig. et var.
— *hirtulus* Reitt.
*Geotrupes* (*Thorectes*) *trituberculatus* Reitt.
*Typhaeus typhœoides* Frm.
*Aphodius erraticus* ab. *fumigatus* Muls.
— *elevatus* Ol.
— *satellitius* Hbst.
— *4-guttatus* Hbst.
— *lineolatus* Illig. et var. *virgatus* Schn.
— *sphacelatus* Panz.
— *castaneus* Illig.
— *cribricollis* Luc.
— *Dieckі* Har et ab. *lunulatus* Dib.
— *scybalarius* ab. *nigrinus* Muls.
— *granarius* L.
*Pleuropherus caesus* Creutz.
*Rhyssemus algiricus* Luc.
*Hybalus tingitanus* Frm. (3 ex. sous les pierres).
*Trox Fabricii* Rch.
*Rhizotrogus vorax* Mars (Meknès, 2 ♀ sous les pierres) 15 février.
*Geotrogus Olcesei* Frm. (assez commun dès janvier sous les pierres).
*Pachydema anthracina* Frm. (Casablanca) en avril.
*Notocia morio* F. (février).
*Potosia opaca* Gory (1 ex. mars).
*Tropinota crinita* Chap.

CERAMBYCIDAE

*Cartallum ebulinum* L. et var. *ruficolle* F. (dès mars).
*Agapanthia asphodeli* Latr. (février).

CHRYSOMELIDAE

*Labidostomis taxicornis* F.
*Cyaniris algerica* Wse.
*Cryptocephalus rugicollis* Ol. et var. *humeralis* F. (fin mars).
*Pachnephorus cylindricus* Luc (sous les pierres tout l'hiver).
*Chrysomela diluta* Germ.
— *Banksi* F.
*Colaspidema atrum* Ol.
— *rufifrons* Ol.
*Phaedon pyritosus* Rossi.
*Timarcha scabripennis* Frm.
*Longitarsus multipunctatus* All.
*Podagrica semirufa* Krist.
*Œdionychis livabata* F.

COCCINELLIDAE

*Hyperaspis reppensis* Hbst.

BUPRESTIDAE

*Acmœodera discoidea* F. (avril).
*Perotis unicolor* Ol. dans les racines de bruyère arborescente (avril).
*Anthaxia viminalis* Cart. (dès mars).

TELEPHORIDAE

*Telephorus coronatus* Gyll.

### Melyridae

*Melyris nigra* F. (avril).

### Dasytidae

*Haplocnemus alternatus* Peyerh. et une nouvelle variété noire.
*Psilothrix cyanaeus* Ol.

### Ptinidae

*Ptinus fossulatus* Luc.

### Meloidae

*Lydus* (*Halosimus*) *tenuicornis* Esc.
*Lagorina sericea* Waltl.
*Meloe majalis* L.

### Alleculidae

*Heliotaurus longitarsis* Esc. (Rabat, avril).

### Tenebrionidae

*Erodius tangerianus* (plage d'Aïn-Diab).
*Pachychila tumidifrons* Kutz. (Meknès).
— *impunctata* Frm. s. sp. *intermedia* Haag (Casablanca).
— *Salzmanni* Sol. s. sp. *Simoni* Esc.
*Alphasida Kraatzi* All.
— *rugosa* F.
*Morica planata* F.
— *Favieri* Luc.
*Scaurus uncinus* Forst. (Casablanca, en janvier).
— *sticticus* Germ.
*Pimelia rugosa* F.
*Dilamus tangerianus* Desh.
*Pseudolamus seriatoporus* Frm.
*Litoborus planicollis* Walk.
*Scleron armatum* Walk.
*Ooebrotus unicolor* Luc.
*Cossyphus minutissimus* Cast.
— *Dejeani* Brême.
— *Hoffmannseggi* Hbst.
*Belopus elongatus* Hbst.
*Misolampus Goudoti* Guér.

### Curculionidae

*Brachycerus plicatus* var. *tetanicus* Luc.
— *barbarus* L.
*Otiorrhynchus affafer* Boh.
*Phytonomus fallax* Cap.
*Temnorhinus mendicus* Gyll.
*Anisorrhynchus maroccanus* Desbr.
*Rhytirrhinus dilatatus* F.
*Nanophyes marmoratus* Gze.
*Baris quadraticollis* Bohm.

Dans les autres ordres, je signalerai la capture sur la plage de Casablanca de *Orthophrys pygmaea* Reitters Hémiptère *Saldidae* qui vit à la façon des *Aëpus* dans les roches découvertes à marée basse.

J'ai découvert aux environs d'Ouezzane une colonie de *Dorylus* (s. g. *Typhopae*) *fulvus* Westw. *Fourmi* de la famille des *Dorylinae*. Ces quelques notes montreront la richesse de la faune d'Ouezzane et du Maroc, même en hiver, et inciteront les entomologistes à y chercher de nouvelles espèces.

*P.-S.* — Parmi les Lépidoptères, en mars volait en abondance *Papilio Feisthameli* Dup., *Anthocharis Eupheno* L., *Euchloe Belemia* Esp. Enfin je signale également en mars la capture de *Chleophana serrata* Tr. (Rungs Vidit).

# La larve de Ptinus bidens et sa biologie

Par F. Cohic

Les *Ptinidae* forment une famille dont les mœurs et la biologie sont assez mal connus. A quoi cela tient-il, à la rareté de l'Insecte, à ses apparitions sporadiques et énigmatiques? Le peu que l'on sait de l'histoire de ce groupe à trait, surtout, aux *Ptinidae* parasites des denrées emmagasinées. Aussi nous a-t-il semblé utile de donner quelques renseignements sur la biologie du *Ptinus bidens* que nous avons trouvé dans un nid d'*Osmia emarginata* Lep. (L. Berland det.) à la Sainte-Baume (Var).

Depuis fort longtemps déjà, on savait qu'il existait un rapport entre ces Coléoptères et certaines Abeilles solitaires. Bedel le premier dès 1872 signale la capture de *Ptinus expunctatus* Panz. à l'entrée d'un nid de *Megachile muraria* Retz. Un peu plus tard Nicolas, confirme le fait, mais considère la présence du *Ptinus* comme secondaire; l'insecte s'établissant seulement dans un nid déjà abandonné où il trouve gîte et provende. Chevalier, en 1923, formule des conclusions analogues; Maneval, en 1929, nous apporte quelques précisions sur ces rapports soupçonnés; mais les études les plus complètes sont celles de A. Cros 1932 sur *Ptinus Vaulogeri* Pic. trouvé associé à *Osmia longispina*, et surtout celle plus récente de Linsley et Mac Swain 1941 sur *Ptinus californicus* dont l'hôte habituel est *Osmia lignaria* Say. et accidentellement O. *exilis* Sandhouse, *Autophora Edwarsii* Cresson.

Trois autres Ptinides furent encore récoltés associés à des Abeilles : ce sont *Ptinus raptor* Linn., en Europe, *Ptinus exulans* Er., en Australie et *Ptinus fur* Linn., également en Europe. Il est assez curieux de constater que ces observations ont été effectuées sur une espèce de Californie, une d'Australie, une d'Afrique du Nord et trois d'Europe. Il semble donc bien établi qu'il y a tout un groupe de *Ptinidae* en association plus ou moins étroite avec les Abeilles, et si jusqu'alors les documents ont manqué sans doute faut-il l'attribuer, d'abord aux difficultés de recherche de l'hôte, ensuite, comme nous le disions précédemment, aux apparitions irrégulières de l'insecte.

## Description de la larve

A notre connaissance, la larve du *Ptinus bidens* n'a jamais été

---

VI, 6, 1950.

décrite, ni même signalée, aussi profitons-nous de l'occasion qui nous est offerte pour en donner les caractéristiques essentielles :

Long. : 1,5 mm. Corps très fortement charnu, plus ou moins cylindrique, recourbé ventralement et élargi vers l'extrémité anale. Coloration généralement blanchâtre, tégument très peu sclérifié, seuls la tête et le sclérite anal, acajou, présentent une sclérification plus accentuée. La larve est recouverte comme chez presque tous les *Ptinidae* d'une pilosité remarquable par la densité et la longueur de ses éléments.

Au cours de cette description nous insisterons tout particulièrement sur les caractères ayant une valeur systématique. Nous utiliserons ceux employés dans les clés dichotomiques de S. M. MANTON.

Le labre (fig. 1) normalement constitué est pourvu de soies, en nombre relativement restreint, et dispersées en deux champs principaux ; un champ antérieur formé de deux groupes de trois, un champ médian composé de quatre groupes : deux latéraux de quatre soies et deux médians de trois. Immédiatement en arrière du champ antérieur : trois cicatrices. Correspondent-elles à des soies labrales arrachées ou à des organes sensoriels de l'épipharynx? On observe sur le labre, trois sensilles agencées en une ligne unique.

Dans l'épaisseur labrale se distinguent deux sclérites en forme de Y. La branche externe est plus large que l'intérieure qui, elle, est légèrement plus longue que l'autre. La sclérification y est beaucoup plus accentuée et la coloration acajou. Chaque fourche renferme une des sensilles, l'autre est médiane.

L'Epipharynx se caractérise par la constance remarquable de son système sensoriel excessivement réduit. Il est localisé à la partie antérieure et se compose de deux rangées divergentes de quatre soies trapues, arrondies à leur extrémité sauf la plus externe qui a la forme habituelle. Il n'y a pas de trace des rangées transverses observées sur la marge antérieure épipharyngienne de la plupart des larves de Ptinides.

La mandibule (fig. 2) possède un corps massif, subtriangulaire, munie d'une dent aiguë, relativement puissante se situant légèrement au-dessus du milieu de la marge seccante. La région molaire est faiblement denticulée. L'apex est projeté en avant en une pointe mousse.

Le labium (fig. 3) est relativement bien développé, la ligne d'articulation du prémentum au postmentum n'est visible qu'à la face interne du labium. Ces deux segments sont mobiles l'un sur l'autre et se télescopent plus ou moins modifiant apparemment les zones d'insertion des soies. Le post-mentum est plus développé que le pré-

mentum. Toute sa surface est parsemée de fines soies également réparties. Deux plus fortes, arrondies à leur apex s'insèrent légèrement en arrière du pli articulaire. Immédiatement au-dessous de ces soies constantes chez toutes les larves de *Ptinidae* deux sensilles très rapprochées. Sur la marge latérale du post-mentum deux longues soies acérées aux angles antérieurs de celui-ci, deux courtes soies trapues et également arrondies à l'extrémité.

Le prémentum plus réduit, dépourvu de fines soies, est prolongé distalement par deux palpes biarticulés. Le premier article trans-

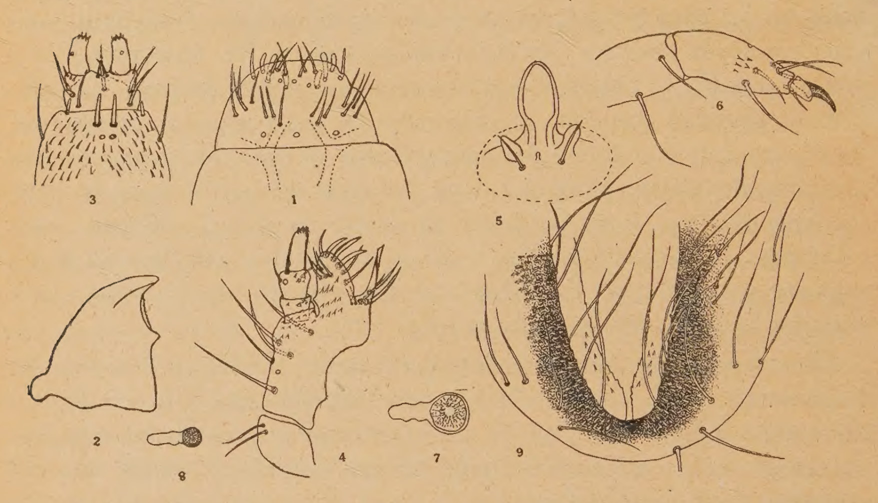



*Fig. 1 à 9.* — Larve de *Ptinus bidens* : 1, labre ; 2, mandibule ; 3, labium ; 4, maxille ; 5, antenne ; 6, patte ; 7 et 8, stigmates prothoracique et abdominal ; 9, sclérite préanal.

verse, montre à sa surface quelques fins spinules : 2 ou 3. Le deuxième est allongé, légèrement élargi à sa base. Sa face interne est concave, l'externe convexe. L'apex est coiffé d'un groupe de sensilles allongés, six en général, disposés le plus souvent en couronne. Le second article est en outre pourvu d'un sensille dans la région médiane. Entre les deux palpes labiaux, un peu en arrière de la marge frontale profondément incisée, on remarque deux courtes soies très rapprochées. La région proximale du prementum possède deux longues soies situées un peu latéralement. Sur la face interne du labium on ne note la présence que de trois longues soies disposées sur une ligne unique dans la région médiane du prementum.

La maxille (fig. 4) est caractérisée par un cardo réduit pourvu de 2 soies. Il s'articule au stipe par une large surface. Ce dernier est

relativement court et ramassé. Comme toutes les pièces buccales de la larve du *Ptinus bidens* la maxille ne porte que peu de soies ; la majorité des larves de ce groupe ont au contraire un système sensoriel très fourni. Six fortes soies longues et acérées, trois de chaque côtés sont disposées près de la marge interne du stipe et quelques rangées parallèles de fins spinules à la base des palpes et de la galéa.

Le palpe maxillaire triarticulé est bien développé, les deux articles basaux sont sensiblement égaux, subcarrés, et munis de quelques spinules à leur partie supérieure ; en outre deux courtes soies et un sensille sur le deuxième. Le dernier segment est analogue à celui du palpe labial, et également muni d'une couronne de sensilles, mais le sensille médian est absent. La galéa est une lame arrondie à son apex, portant à la face interne sur la marge latérale externe un peigne de six soies fortement développées ; à la face externe quatre soies groupées et quelques rares spinules. La lacinia est réduite à une simple tige sclérifiée pourvue à sa base de trois fortes soies et de deux plus petites.

L'antenne (fig. 5) comprend un minuscule article en forme d'ovale pédonculé situé dans une zone plus claire. A la base, deux sortes d'éléments sensoriels, deux soies d'allure typique, et deux fortes proéminences très renflées, parfois un petit tubercule, mais sans grande valeur systématique.

Les trois paires de pattes (fig. 6) sont absolument semblable jusque dans la chaetotaxie qui est très réduite. Une griffe unique ; très mobile, fortement sclérifiée. La base de celle-ci porte une soie dans sa région supérieure ; un lobe empodial est présent au côté postérieur de la griffe qui a une longueur double de celui-ci. Le tibia possède les deux soies caractéristiques de la plupart des larves, situées immédiatement au-dessus de la griffe sur la face dorsale. La face ventrale n'est pourvue que d'une soie dans la région médiane. Une autre soie située à peu près au même niveau sur une des faces latérales opposées ne présente que quelques rares spinules. Le fémur en est presque totalement dépourvu, simplement deux soies dans sa région distale.

Les stigmates (fig. 7-8) abdominaux au nombre de 8 paires sont analogues quant à la taille et à la forme. Le prothoracique (fig. 7) est beaucoup plus grand que les abdominaux et sensiblement de même forme, son ouverture circulaire est 2 fois plus grande. Tous les stigmates sont prolongés par une lèvre à bords parallèles et légèrement ondulants. Ce prolongement est à peu près égal au diamètre stigmatique pour le thoracique. Il est deux fois plus long pour les abdominaux.

Le sclérite préanal (fig. 9) en forme d'U largement ouvert à la base.

Les deux branches latérales sont sensiblement égales et remontent environ jusqu'à mi-largeur du sillon annal qui est très large et ne se rétrécit brusquement que dans sa portion terminale. Ses bords sont crénelés par la présence de spinules. La chaetotaxie est peu abondante et assez variable. Les soies sont des flagelles démesurés analogues à ceux du corps.

## Aperçu sur la biologie

C'est au cours d'une prospection entomologique dans la forêt domaniale de la Sainte-Beaume (Var), le 27.5.46, que nous avons eu l'occasion de trouver sous une large pierre plate un nid d'*Osmia emarginata* en construction, et nous suivions les évolutions de l'Abeille quand notre attention fut attirée par deux petits Coléoptères déambulant sur la pâtée d'une cellule ouverte : c'étaient deux femelles de *Ptinus bidens*. L'Abeille ne semblait pas s'inquiéter de la présence de ses deux hôtes, et vaquait normalement à sa besogne. Ramené au laboratoire, ce nid encore à ses débuts nous a livré les larves du *Ptinidae*. Seules les cellules périphériques ouvertes en ont recelé ; rien dans les cellules centrales operculées. Ceci nous montre :

1°) que le début de la période de ponte de *Ptinus bidens* se situe fin mai, début juin.

2°) que la femelle ne pond que dans les cellules ouvertes en voie d'emmagasinement ,et ne perfore pas les cellules déjà fermées.

3°) qu'il y a superposition de la période de ponte de l'*Osmia* et de cellule du *Ptinus bidens*.

La larve est toujours placée entre les parois et la matière alimentaire, elle n'y pénètre jamais. Dès son éclosion qui est rapide, elle se nourrit très activement concurremment avec la larve de l'Osmie. Au laboratoire ces dernières se sont bien développées et nymphosées. Dans le cas présent, il n' y a pas eu la compétition alimentaire que signalent E.-G. Linsley et J.-W. Mac Swain chez *Ptinus californicus* Pic. Mais il est également très possible que la ponte n'ait pu s'effectuer intégralement et que d'habitude il y a beaucoup plus d'œufs déposés dans une même cellule. Aussi est-il difficile de savoir si l'on a vraiment affaire à de simples commensaux inoffensifs ou à des cleptoparasites pouvant amener la disparition de l'hôte. Le fait que nous avons trouvé quatre larves dans des loges différentes, nous fait toutefois penser à un nombre d'œufs restreint dans une même cellule, auquel cas notre Ptinide ne serait qu'un commensal sans grande importance, contrairement au *Ptinus californicus* Pic qui, lui, empêche effectivement le développement de l'Osmie.

Quoiqu'il en soit, suivons notre larve : Après s'être gavée, elle s'insinue dans les fentes des parois, et, en rognant, se forme une petite logette ; elle choisit les parois épaisses des jonctions de cellules. Dans deux loges nous avons retrouvé une défroque exuviale : il y aurait donc une mue très rapprochée de la mue nymphale. Le 12 juin les larves d'Osmie ont commencé leur cocon, il en est de même des larves du *Ptinus*. Y aurait-il aussi superposition complète du développement ? Malheureusement, nous n'avons pu le savoir, les conditions climatiques du laboratoire n'ayant pas permis de pousser outre l'élevage. Cela, en tout cas, s'est vérifié chez *Ptinus californicus*.

## TRAVAUX CONSULTES


BEDEL (L.), 1872. — Note sur la manière de vivre du *Ptinus sexpunctatus*. *Bull. Soc. Ent. France*, 1872.

CHEVALIER (L.), 1923. — *Bull. Soc. Sci. Seine-et-Oise*, II, p. 30-32.

CROS (A.), 1932. — *Ptinus Vaulogeri*, étude biologique. *Soc. Ent. France, Livre Centen.*, p. 345-351.

LINSLEY (E. G.) et MAC SWAIN (J. W.), 1941. — The bionomies of *Ptinus Californicus*, a depredator in the nests of bees. *Bull. South. California Acad. Sci.*, XL, sept.-déc., 1941, 3.

MANEVAL (H.), 1929. — Quelques précisions sur le mode de vie de *Ptinus sexpunctatus* Panz. *Misc. Ent.*, 31, p. 86-87.

MANTON (S. M.), 1945. — The larvae of the *Ptinidae* associated with stored products. *Bull. Ent. Res.*, XXXV, p. 341-365.

MARÉCHAL (P.), 1932. — Recherches sur deux Osmies communes. *O. Cornuta* Latr. et *O. rufa* L. (voir page 508) *Soc. Ent. France, livre Centen.*, p. 505-12.

— 1933. — Sur quelques habitants des chaumes des toitures, *Eriades maxillosus* L. (Hymen. *Apidae*) et ses parasites principalement *Trichodes alvearius* F. (Col. *Cleridae*) *Bull. Ann. Soc. Belg.*, 73 ; p. 227-58.

NICOLAS, 1892-93. — *Ptinus sexpunctatus*. *L'Echange*, VIII, p. 143-5 ; *id.*, IX, p. 8-11.


---

## Une localité intéressante : la forêt de Gesse

par J. MOUCHET

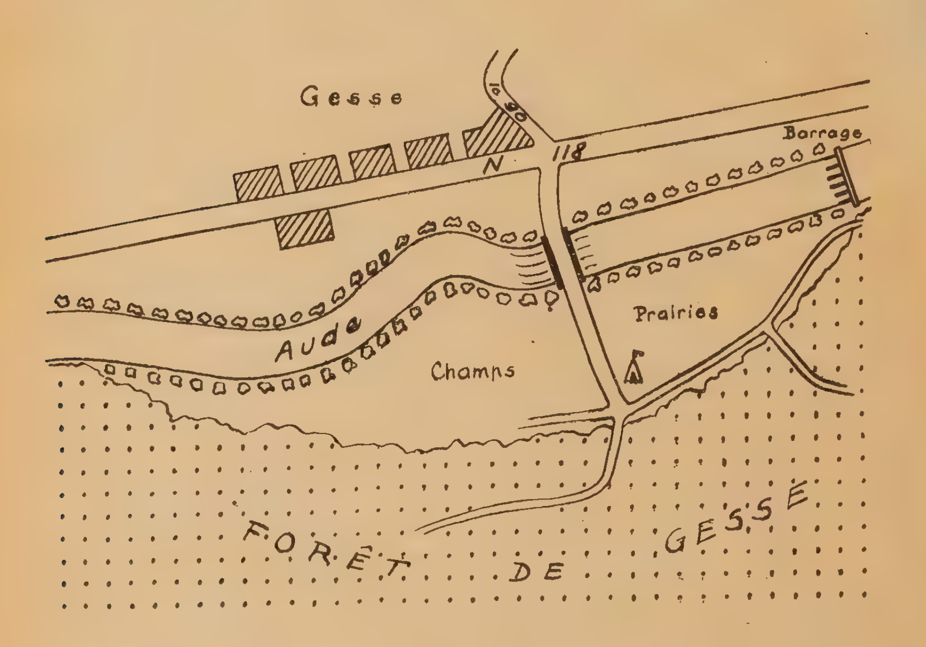
C'est en feuilletant la « Faune des Buprestides » de A. THÉRY que je trouvais les premiers renseignements faunistiques sur *Eurythyrea austriaca* L. J'envisageais alors un voyage en juin dans les Pyrénées-Orientales et relevais la liste des espèces signalées de cette région, puis

---

VI, 6, 1950.

décidais d'étendre mon excursion jusque dans l'Aude pour y rechercher cet insecte.

A. THÉRY indique simplement : « Vit sur les *Abies*. France méridionale : Aude (Ravoux in coll. Pic) ». SCHAEFFER, dans ses « Buprestides de France », fournit des renseignements plus précis, citant cette espèce de toute la vallée supérieure de l'Aude et notamment de la forêt de Gesse. Les dates de capture s'échelonnent du 1[er] au 20 juillet.




C'est donc le premier juillet que nous arrivions à Gesse, mon ami Théodoridès et moi, après un séjour de deux semaines à Banyuls.

Voici comment se présente la topographie de la région. Nous avons pu parcourir, par la route nationale 118, la haute vallée de l'Aude, depuis les sources du fleuve jusqu'à Quillan, par où il aborde la plaine. L'Aude nait dans le massif du Carlitte et coule d'abord sur un plateau. Sa vallée est peu profonde et très couverte. A partir du Barrage de Puyvaladar, ses eaux descendent en pente rapide jusqu'à Axat et Quillan, entaillant les contreforts des Pyrénées de gorges extrêmement abruptes. Jusqu'à Axat, cette vallée est très boisée. La rive droite, orientée à l'Ouest, porte une très belle forêt de Sapins. Au niveau d'Axat, les crêtes surplombant l'Aude s'abaissent et la vallée communique largement avec le Roussillon par le col de Cam-

perié. Entre Axat et Quillan, la vallée se resserre beaucoup, la route, très pittoresque, est creusée dans le rocher, et emprunte quelques tunnels : c'est la traversée des Corbières, où la forêt semble moins belle.

J'ai pu faire quelques récoltes dans la région de Gesse, en bordure de la route, à dix kilomètres au sud d'Axat. La forêt, située sur la rive gauche, descend jusqu'à la rivière. Très abrupte, aucun chemin n'en permet l'accès. On aperçoit çà et là de grandes coulées par où descendent de gros blocs de pierre qui peuvent présenter un danger assez sérieux : alors que nous déjeunions au bord de l'eau, l'un d'eux vînt s'arrêter presqu'à nos pieds !

Autour du village de Gesse s'étend une petite plaine étroite, bordant l'Aude sur quelques 800 mètres, et large de 100 à 200 mètres. Là, un pont enjambe la rivière, qui permet d'accéder commodément à la forêt. C'est d'ailleurs le seul point que j'ai pu noter.

On peut distinguer deux régions : la forêt et la petite plaine. La forêt, surtout plantée de Sapins, compte aussi des Hêtres. D'accès difficile, elle est peu entretenue, qualité remarquable pour l'entomologiste. Elle est jonchée de grosses branches et même de troncs plus ou moins pourris. Vu la forte pente, c'est surtout en lisière que l'on trouve les vieux troncs abattus. En sous-bois, nous avons surtout exploré les souches. Dès les premières recherches, j'aperçus des trous elliptiques fraîchement percés, encore entourés de sciure. Il s'agissait de toute évidence, de trous de sortie d'*Eurythyrea*. Avec un ciseau à bois, je me hâtais d'agrandir chaque orifice, mais, surprise désagréable, chacun d'eux ne recélait que des débris du superbe animal. Pendant tout cet après-midi du 1er juillet, nous allâmes de déception en déception. A la nuit tombante enfin, je trouvais un premier individu, mort, mais entier. Le lendemain, nous décidions de pénétrer un peu plus avant dans le sous-bois.

Dès la première souche, je trouvais la bête..., et vivante ! Encouragés, Théodoridès et moi, pourfendant nombre de souches, ramenions enfin une dizaine d'exemplaires d'*Eurythyrea austriaca*.

La capture de cet élégant bupreste n'est pas sans analogie avec celle de *E. micans* que j'avais récolté quelques jours plus tôt au Racou, près de Banyuls. La loge nymphale, où l'on peut récolter l'adulte, est située dans la partie la plus dure du bois, et souvent dans les nœuds. Il semble que la larve vienne en surface préparer le trou de sortie, puis rentre dans l'épaisseur du bois pour se nymphoser. Par l'orifice elliptique, on peut apercevoir, à 3,4 ou 5 centimètres de profondeur, la tête verte de l'adulte. Il ne reste plus qu'à le dégager avec précaution. Certains exemplaires trouvés morts étaient encore mous, et je pense

que la grande quantité d'individus morts en loge était dûe à la sécheresse exceptionnelle de l'année. C'est en sous-bois, où l'humidité est plus grande, que j'ai récolté la plupart des exemplaires vivants.

Le reste de la faune forestière m'a semblé banal et pauvre, mais la saison était déjà avancée pour la région, et ceci explique cela. Il serait sans doute intéressant d'y faire une visite plus tôt.

La seconde région est constituée par la petite plaine entourant les habitations de Gesse. L'Aude la traverse, bordée de Saules, de Peupliers et d'Aulnes ; puis s'étalent quelques petites prairies plantées çà et là de Pommiers. Les prairies étaient fauchées, et s'il était facile d'y camper, l'intérêt entomologique était bien moindre : peu d'insectes, et les banalités répandues un peu partout. Toutefois, sur de fortes branches mortes débitées en stères, au bord de la route, nous avons capturé cinq exemplaires de *Xylotrechus arvicola* Ol.

Dans l'après-midi, nous avons pris un exemplaire au vol de *Rhopalopus clavipes* F. Nous nous proposions le lendemain d'aller battre les arbres bordant la rivière. Malheureusement, la pluie vint contrecarrer ce projet. Cependant, en examinant les Saules près du pont, je capturais un second exemplaire de *R. clavipes*. Cette espèce semble vivre sur *Salix alba*, dans cette localité. Mais l'époque relativement tardive, et le peu de temps dont nous disposions, ne nous ont pas permis de faire de plus abondantes observations.

Toute cette haute vallée de l'Aude, zône de croissance spontanée du Sapin, semble entomologiquement pleine d'intérêt, et je serais heureux si ces quelques lignes pouvaient inciter quelques-uns d'entre nos collègues à se rendre dans cette région. Ils ne seront déçus ni par le site ni par la faune, et pourront en outre, compléter sûrement l'actuelle documentation sur ce superbe bupreste qu'est *Eurythyrea austriaca*, dont la seule vue soutiendra leur ardeur entomologique.

---

## Encore un mot sur les insecticides

par F. GUIGNOT

La protection des collections d'insectes contre les parasites préoccupe à juste titre les entomologistes, et voici longtemps que l'on cherche la solution du problème. Pour ma part, je relis toujours avec un vif intérêt, dans les *Bulletins de la Société Entomologique de France*, les controverses passionnées de nos prédécesseurs, auxquelles les grands

savants de l'époque n'avaient pas dédaigné de participer. Combien d'insecticides furent alors prônés, puis abandonnés après qu'on eût constaté leur insuffisance ou leurs inconvénients ! De nos jours les moyens de lutte se sont perfectionnés, et nos collègues, G. COLAS (1) et J. THÉODORIDÈS (2), dans des études très consciencieuses ont récemment indiqué les substances les plus actives, mises à notre disposition par la science moderne. Le but est très près d'être atteint ; à mon avis il ne l'est pas encore complètement.

C'est que le problème est moins simple qu'il ne paraît de prime abord, car on néglige parfois quelques-unes de ses données. Trouver un produit qui extermine nos petits ennemis, c'est très bien, malheureusement ce n'est pas tout. Il y a d'autres conditions à remplir, qu'il importe de rappeler. Elles sont au nombre de trois.

L'insecticide idéal doit être :

1° EFFICACE, première condition, bien entendu. Pour cela il faut que son action soit :

*complète,* atteignant parasites adultes, larves et œufs ;

*rapide,* pour que les dégâts soient arrêtés au plus tôt ;

*commode* à employer, sans nécessiter une installation trop compliquée pour un amateur (3).

2° NON NOCIF pour la collection soit par contact, soit par ses vapeurs. Certains produits, en effet, détériorent :

*Les insectes.* Les poudres et les menus cristaux ont une action mécanique assez néfaste. Pendant la manipulation des cartons les premières viennent recouvrir les insectes d'une couche, parfois très adhérente, qui gêne l'examen (4) ; les seconds se transforment en minuscules projectiles, grave menace pour les pattes et les antennes, si utiles pour la détermination, sans parler du point de vue esthétique. Il convient alors d'enfermer la substance dans de petits sachets de mousseline, légère perte de temps, il est vrai, mais elle se renouvelle incessamment, aggravée d'ailleurs par les fuites qui peuvent survenir à travers les mailles du tissu. D'autres produits ont une action chimique, soit en altérant les couleurs, soit en rendant les insectes cassants ou au contraire en les rendant humides et mous, ce qui favorise la moisissure ou le tournage au gras ;

---

(1) G. COLAS. — *Préparation et conservation des collections d'insectes,* Paris, 1947, p. 54.

(2) J. THÉODORIDÈS. — *l'Entomologiste,* 1946, p. 13, 1947, p. 24.

(3) Le Nécrentome, par exemple, ne peut être utilisé que dans les Musées.

(4) Pour certaines poudres la couche est d'autant plus adhérente que le principe actif est mélangé à 90 ou 95 % de talc.

Les *épingles,* en les noircissant ou en les corrodant par le vert-de-gris si elles sont blanches, par la rouille après attaque du vernis si elles sont noires ;

*Les étiquettes et le papier* des cartons en les jaunissant ou les tachant.

3° INOFFENSIF pour l'entomologiste, destiné à respirer pendant des heures les émanations de la drogue, condition souvent oubliée.

Tel est l'état de la question. Les expériences, on le voit, ne doivent pas être effectuées au hasard, mais avec méthode. A nos jeunes collègues de se mettre à l'ouvrage et de nous trouver la bonne solution. Mais pour leur éviter des recherches inutiles, je me permets de leur fournir la liste, certainement encore incomplète, des principaux produits jusqu'ici proposés, et qui, après essais, ont été reconnus défectueux :

| | |
|---|---|
| feuilles de laurier-cerise | iodoforme |
| essence de mirbane | essence de serpolet, lavande, etc. |
| alcool arsénié | essence de térébenthine |
| alcool au sublimé | coaltar |
| alcool camphré | créosote |
| éther sulfurique | nicotine |
| éther acétique | acide sulphydrique |
| éther strychniné | alcool goménolé |
| benzine phéniquée | liquide Sloan |
| acide phénique | cyanure de potassium |
| sulfure de carbone | naphtaline |
| tétrachlorure de carbone | fly-tox... |

Les uns ont une action parasiticide insuffisante : feuilles de laurier-cerise, essence de mirbane, alcool camphré, essences végétales. Les autres sont nocifs pour la collection : l'éther sulfurique et le sulfure de carbone rendent les insectes trop secs et cassants ; l'éther acétique, le cyanure de potassium et les feuilles de laurier-cerise ramolissent les insectes avec les inconvénients qui s'en suivent ; la créosote ternit les couleurs, etc. Enfin tous attaquent à des degrés divers les épingles et les papiers, principalement les composés phéniqués et les cyanures.

Certains se sont révélés en outre dangereux pour le collectionneur. En premier lieu, le cyanure de potassium ; mais d'autres aussi : l'essence de mirbane cause des maux de tête, le tétrachlorure de carbone détruit les globules rouges du sang, le benzol et ses composés altèrent les globules blancs, les vapeurs de sulfure de carbone sont explosives.

Récemment cependant, on a recommandé de nouveaux corps, qui donnent des résultats très satisfaisants ; ils ne sont malheureusement pas dépourvus de quelques légers défauts. Ce sont :

*a*) Le paradichlorobenzène, employé par de nombreux collectionneurs. Se présentant sous forme de menus cristaux, il a les inconvénients signalés plus haut ; sans cela il serait excellent. On peut évidemment le dissoudre dans de l'essence de pétrole ou de la benzine rectifiée, mais ce mélange ne modifie pas sa durée d'évaporation qui est un peu trop rapide.

*b*) La poudre D D T et l'hexachlorocyclohéxane jouissent d'une grande faveur. La seconde serait encore plus efficace que la première ; elle se vend en France dans les pharmacies sous le nom de poudre Aphtiria et en Belgique sous celui de poudre Nioka et de poudre Cocla (5). Elles ont néanmoins les inconvénients des poudres. En outre, comme ce sont des insecticides de contact, elles n'atteignent pas les œufs déposés à l'intérieur du corps des insectes, et n'agissent sur les larves que lorsqu'elles en sortent, après avoir effectué leurs dégâts. Par ailleurs, on a reproché à la poudre DDT quelques accidents sur l'homme (6).

*c*) Le bromure de méthyle et l'oxyde d'éthylène ont, paraît-il, une efficacité certaine et prompte, mais ils sont un peu toxiques (7).

*d*) Le trioxyméthylène a été suggéré par M. Colas (8). Il a toutefois le défaut d'être pulvérulent et, agissant par dégagement d'aldéhyde formique, durcissant énergique, il a aussi celui de rendre les pattes et les antennes plus cassantes.

De cet exposé il ressort que l'insecticide idéal devrait être liquide (9), d'action rapide, mais d'évaporation assez lente, inoffensif pour l'entomologiste et pour sa collection. On est bien obligé de reconnaître qu'aucun des produits énumérés ci-dessus ne satisfait rigoureusement à toutes ces obligations.

Toutefois s'il est indispensable de se débarrasser des agresseurs qui ont pénétré dans les cartons ; il est aussi fort avantageux d'y ajouter une précaution supplémentaire, c'est de leur en interdire l'accès. Le conseil m'en a été donné jadis par mon ami, M. Fagniez, et je n'ai

---

(5) C'est là le renseignement que j'ai obtenu, mais il est probable que, ayant des noms différents, les deux poudres n'ont pas exactement la même composition. Quoiqu'il en soit je les ai expérimentées toutes deux et j'ai obtenu de très bons résultats.

(6) Bory. — *Le Concours médical,* 31 VII 1945, p. 564.

(7) P. Lepesme. — *La protection des bibliothèques et des musées contre les insectes et les moisissures.*

(8) G. Colas. — l. cit. p. 58.

(9) Pour son utilisation, la fiole Sauvinet est très recommandable.

eu qu'à m'en louer. Deux fois l'an, de préférence au printemps et à l'automne, il sera bon de pulvériser un liquide préservatif, Fly-tox ou produit similaire, sur l'extérieur et l'intérieur du meuble où est rangée la collection, ainsi que sur les cartons eux-mêmes. L'action est d'autant plus efficace, que ces liquides à base d'essence de pyrèthre sont additionnés maintenant de poudre DDT, qui, recouvrant tout d'une mince couche invisible, retrouve ici tous ses avantages.

---

*N.D.L.R.* — Le prochain numéro de l'Entomologiste apportera une formule de notre Collègue P. Clément ; formule qui semble être un perfectionnement efficace de toutes les précédentes.

---

## Araignées capturées à Saint-Florentin (Yonne)

par Edouard DRESCO

Je donne ci-dessous la liste de quelques Araignées capturées au cours de la prospection de deux carrières ouvertes, situées dans les environs immédiats de Saint-Florentin (Yonne).

I. — Carrière de sable compact, entre Saint-Florentin et Duchy, au lieu dit Mont Broussard, S.O. 142 grades de l'Eglise de St-Florentin (carte E.M., 80.000$^{e}$, Tonnerre, N.O.). Date de la visite : 11-9-49.

La carrière est ouverte en bordure du plateau, exposition Sud, et est constituée par une muraille de sable compact, de 6 à 8 mètres de hauteur, à la cassure du plateau, dans un boqueteau. Le bas de la muraille domine une amorce de petit vallon boisé, avec des détritus végétaux et des arbres. Les captures ont été faites sur la muraille verticale, sous des parties détachées, et à la base de la dite muraille.

Les espèces capturées sont les suivantes :

*Amaurobius similis* (Bl.). — 10 ♂, 3 ♀, 2 non ad. ; espèce la plus commune, bien en place ; répandue dans toute la France, se rencontre aussi dans les carrières ouvertes des environs de Paris (carr. de calcaire) !

*Tegenaria silvestris* L.K. — 1 ♀ ; même observation que pour *A similis*.

*Dysdera crocata* C.K. — 1 ♀ ; répandue dans toute la France, assez rare en région parisienne. A ce sujet, J. DENIS me signale (*in litt.*) : « la graphie correcte de *D. crocata* me paraît être crocota, c'est

l'orthographe originale qui correspond à l'adjectif latin *crocotus* (couleur de *Crocus*) ».

*Microneta viaria* (Bl.). — ♂, ♀ ; commun surtout en terrain sablonneux.

*Drapetisca socialis* (Sund.). — ♂ ; mâle errant dont les ♀ se trouvent surtout sur les écorces des hêtres.

*Zelotes erebeus* (Th.). — ♀ ; signalée de Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inf. — Suisse, Autriche. — [1]. — Nouvelle pour le département de l'Yonne.

*Pachygnatha de Geeri* (Sund.). — Répandue dans toute la France, commune partout.

*Clubiona terrestris* Westr. — ♀.

*Lycosa robusta* Sim. — 2 ♂, 2 ♀ ; les ♀ ont été capturées dans des abris occasionnels formés par des plaquettes de sable détachées sur la paroi, à peu de distance de la base.

*Meioneta (Aprolagus) mollis* (Cl.). — ♂.

Quelques sujets très jeunes n'ont pu être déterminés que génériquement : *Micaria* sp. ♂ non ad., *Amaurobius* sp. juv.

II. — Carrière de travertin (?), au Mont Avrelot, à 1.200 mètres N.O. 60 grades de l'église de Saint-Florentin. Date de la visite : 12-9-49.

La carrière est ouverte en bordure du plateau, exposition Sud, et est constituée par une muraille de travertin très fissuré, d'une hauteur de 4 à 6 mètres, dominant un cône d'éboulis ; végétation arbustive clairsemée.

Les captures ont été faites sur la muraille, et dans les fissures en détachant les blocs ; les espèces capturées sont les suivantes :

*Amaurobius similis* Bl. — ♂.

*Tegenaria atrica* C.K. — ♂, 7 ♀, 3 juv. ; espèce mise en synonymie de *T. larva* Sim. par SIMON [1] ; figurée dans [1] par SIMON, dans [2] par de LESSERT, dans [3] par MULLER et SCHENKEL. — Signalée du Midi et de l'Est de la France : Meurthe-et-Mos., Doubs, Gard, Hérault, Pyr.-Orient. — Nouvelle pour le département de l'Yonne ; dans l'habitat cité et décrit plus haut, la falaise de travertin étant toute craquelée, les animaux se cachent dans les fissures ; ils sont très agiles et difficiles à capturer.

*Amaurobius* sp. — 2 ♂ subad., 1 non ad. ; ces animaux, non déterminables spécifiquement, n'appartiennent pas à l'espèce citée plus

haut (*A. similis*) ; ils me paraissent, d'après leur faciès, être des *A. ferox*, mais il faudra attendre la capture d'individus adultes pour l'affirmer.

*Scotophaeus scutulatus* (L.K.). — ♀ ; nouvelle pour le département de l'Yonne ; signalée de Paris et environ, Seine-et-Marne, Aube, Manche, Vienne, Côte-d'Or, Isère, Gers, Landes. — Suisse, Suède, Allemagne. — [1]. Grosse espèce à faciès d'*A. ferox*, mais un peu plus grosse et sans folium sur le dessus de l'abdomen.

*Hahnia petrobia* Sim. — ♀ ; nouvelle pour le département de l'Yonne ; signalée de l'Aube, Seine-et-Marne, Puy-de-Dôme, Ardèche, Gironde, Basses-Alpes, Vaucluse, Basses-Pyr., Htes-Pyr., Ariège, Aude, Pyr.-Orient., Alpes-Marit. — Allemagne et Espagne [1].

Deux jeunes *Drassodes*, non déterminables.

En guise de conclusion, il est à remarquer que les captures non encore signalées de l'Yonne proviennent probablement d'un manque de prospection dans ce département. Mais la comparaison de la faune de ces deux habitats, semblablement exposés au Sud et dont le microclimat est fort différent, m'incitent à préciser les détails suivants : *Amaurobius similis*, trouvé en nombre à la carrière de sable est en place dans un milieu humide et abrité ; une seule capture dans la carrière de travertin, plus riche, plus exposée et dont le terrain ne garde pas l'humidité. *Tegenaria atrica*, par contre, est en place dans la carrière de travertin et sans doute pour des raisons opposées ; sa capture dans le département de l'Yonne constitue la pointe nord-occidentale la plus avancée de son aire de répartition. *Scotophaeus scutulatus* est répandue un peu partout en France, mais le nombre des captures reste limité ; c'est une espèce rare, bien que ses dimensions ne lui permettent guère de passer inaperçue.

## BIBLIOGRAPHIE

Références de P. Bonnet, dans Bibliografia araneorum, I, 1945 :
[1] — E. Simon, 1937.
[2] — R. de Lessert, 1910 c.
[3] — F. Muller et E. Schenkel, 1895.

# Coléoptères capturés dans les Alpes-Maritimes

par P. QUEZEL et P. VERDIER

## 1°) CARABIDAE

Sur les territoires récemment annexés, situés à l'Est du Col de Tende, se dresse le massif calcaire du Marguareis. Au milieu de vastes zones constituées uniquement de calcaires dolomitiques ruiniformes, se rencontrent quelques podzines en bordure desquelles prospère une population extrêmement dense de carabiques : Nous y avons capturé, le 20-6-1950 à 2.250 m. :

*Orinocarabus putzeyzianus* Geh. s. sp. *tendanus* Born.
*Oreonebria angusticollis* Bonelli s. sp. *microcephala* K. et J. Daniel.
*Peryphus* (*Testediolum*) *jacquetti* Jeannel.
*Peryphus* (*Testediolum*) *nicaeensis* Jeannel.
*Princidium bipunctatum* L. s. sp. *pyritosum* Rossi.
*Trichotichnus knauthi* Gangl.
*Harpalus atratus* Lat.
*Harpalus rubripes* Duft.
*Pterostichus truncatus* Dej. s. sp. *dilatatus* Villa.
*Oreophilus liminaris* n. sp.
*Calathus melanocephalus* L.
*Cryptotrichus janthinus* Duft. s. sp. *coeruleus* Dej.
*Platynudius peyrolerii* Bassi.
*Platynidius complanatus* Dej.
*Amara curta* Dej.
*Percosia erratica* Duft.
*Percosia equestris* Duft.
*Percosia quenseli* Schön.
*Percosia fuscicornis* Zimm.
*Cymindis humeralis* Fourcroy.
*Cymindis coadunata* Dej.

A la Madone de Fenestre, près de St-Martin Vésubie, la population était très clairsemée. Nous avons toutefois capturé :

— dans les landes subalpines (2000 mètres environ) :

*Orinocarabus convexus* F.
*Harpalus rubripes* Duft.
*Oreophilus morio* Duft. s. sp. *validiusculus* Chaud.

*Cryptotrichus janthinus* Duft. s. sp. *amethystinus* Dej.
*Platynidius peyrolerii* Bassi.
*Amara convexior* Stephens.
*Percosia erratica* Duft.
*Synuchus nivalis* Panz.
— au bord des ruisseaux :
*Nebria jokischi* Sturm.
*Peryphus tricolor* F.
*Peryphus conformis* Dej.
*Peryphus cerulaeus* Servil.
*Peryphus decorus* Zenker.
*Peryphus geniculatus* Heer.
*Peryphus andreae* F. s. sp. *tyrrhaeenicus* Jeannel.
*Peryphus fasciolatus* Duft.
*Asaphidion cyanicorne* Pand.
— au Col de Raus dans les prairies subalpines (2000 m.) :
*Orinocarabus putzeyzianus* Geh. s. sp. *pedemontanus* Gaugl.
*Hadrocarabus problematicus* Herbst. s. sp. *inflatus* Kraatz.
*Notiophilus hypocrita* Curtis.
*Oreophilus morio* Duft. s. sp. *validiusculus* Chaud.
— sur les bords de la Roya, aux environs de Tende (800-1000 m.) :
*Nebria psammodes* Rossi.
*Nebria jokischi* Sturm.
*Emphanes azurescens* Dellatorre.
*Peryphus fasciolatus* Duft.
*Peryphus decorus* Zinker *Periphus ustulatus* L.
*Peryphus andreœ* F. s. sp. *tyrrhenicus* Jeannel.
*Synechostichtus atroviolaceus* Dufour.
*Peryphus tricolor* F.
*Peryphus conformis* Dej.
*Peryphus geniculatus* Heer.
*Peryphus complanatus* Heer.
*Trechus putzeyzi* Pond.
*Pterostichus vagepunctatus* Heer. s. sp. *immpressicolis* Fairm. et Lab.
*Pterostichus cristatus* Duf. s. sp. *funestes* Csiki.

## 2r) Curculionidae (1)

— Madone de Fenestre : Landes sub-alpines (1.980 m.) :

(1) Nous remercions M. Roudier qui a bien voulu déterminer nos Curculionides.

*Otiorrhynchus cupreosparsus* var. *crinitarsis* Stierl.
*Ot. griseo-punctatus* Boheim.
*Ot. meridionalis* Gyll.

— Mt. Marguareis prairies sub-alpines, sous les pierres (2.250 m.) :
*Otiorrhynchus alpicola* var. *aterrimus* Boheim.
*Ot. lanuginosus* Boheim.
*Ot. pedemontanus* Stierl.
*Barynotus maritimus* Hust.
*Hypera globosa* Fairm.

### 3°) Cerambycidae

Nous avons également capturé là, à plus de 3 km. des mélèzes les plus proches, le Cérambycide *Drymochares truquii* Muls.

---

## Trois carabiques des graviers

par L. Schuler

---

En mai dernier, à la suite d'une crue du Rhin, sous la menace de l'eau, les habitants d'un banc de graviers ont dû se concentrer et se réfugier dans lã partie restée libre, à l'abri de l'inondation.

Le plus commun de ces hôtes était sans conteste *Bradytus fulvus* qui se trouvait enterré au contact immédiat de l'eau. Inquiété, il plonge dans l'eau et se fixe à une pierre. Il peut ainsi demeurer immergé un certain temps. A cette époque, tous étaient immatures, d'un jaune très pâle.

Quinze jours plus tard, leur couleur paraissait à peine plus sombre. Des exemplaires vivants placés dans un bocal, à la lumière et bien approvisionnés en nourriture, n'étaient pas devenus sensiblement plus foncés.

Ces observations expliquent la rareté relative de ces carabiques et sa couleur est en rapport avec ses mœurs souterraines.

*Notaphus prasinus* est également un familier des plages de galets sous lesquels il se cache, faiblement enterré. Poursuivi, il s'enfuit à toutes pattes et s'efforce d'atteindre le sommet d'un galet d'où il prend rapidement son vol, plus rapide en cela que les *Bracteon*. A la course, il bat tous les autres *Bembidium* de la plage.

En hiver, il déserte les graviers pour se réfugier sous les écorces

d'arbres, surtout celles des Platanes. Il y forme parfois des colonies importantes (plus de 40 individus). Dès les premiers beaux jours d'avril, il retourne aux galets où il se retrouve jusqu'en septembre.

Un troisième hôte, mais moins répandu que les deux précédents, est *Thalassophilus longicornis*. En mai, il était enterré de 7 à 8 mm. Il ne semble pas rechercher le voisinage de l'eau; il se complait dans les parties les plus sablonneuses, au voisinage des racines, des herbes. Protégé par sa couleur et malgré son manque d'agilité, il échappe facilement à la vue.

RECTIFICATION. — En passant, je signale une erreur commise : Ayant eu l'occasion d'examiner de véritables *Percosia brunnea* d'Alsace, j'ai constaté que les individus des Alpes indiqués par moi sous ce nom étaient en réalité des *P. pratermissa*, plus clairs et plus étroits que le type. Je m'en excuse.

---

## Un type commode d'aspirateur

par Jacques DENIS

---

L'aspirateur est un des instruments de chasse qui sont indispensables à l'entomologiste sur le terrain. D'aucuns sans doute lui préfèrent les pinces souples à l'égard desquelles il convient de se montrer très méfiant dès qu'il s'agit de recueillir des animaux à téguments mous : dans les récoltes d'un de mes excellents collègues, par ailleurs bon chasseur mais partisan trop convaincu de ses pinces souples, il m'arrive de trouver une importante proportion d'Araignées dont l'abdomen a éclaté sous l'effet d'une pression encore trop forte pour sa délicatesse. En outre avec l'aspirateur l'absence de tout contact préserve les appendices fragiles, tels les poils ou les trichobotries.

Il présente cependant quelques inconvénients pour la chasse à certains animaux carnassiers et en particulier pour les Araignées. Celles-ci se montrent relativement tolérantes les unes vis-à-vis des autres, beaucoup plus qu'on l'imagine ou le dit d'ordinaire, à condition toutefois de jouir d'un espace suffisant pour leur permettre de rester chacune sur son quant-à-soi ; le confinement prolongé dans le corps de l'aspirateur provoque au bout de quelque temps d'inévitables et regrettables scènes de carnage dont il est de règle que soient de préférence victimes les individus supposés intéressants, objet de regrets plus ou moins justifiés mais toujours cuisants pour le chasseur ! Les récoltes

---

VI, 6, 1950.

doivent donc être fréquemment transvasées dans des flacons ou dans des tubes, ce qui ne vas pas toujours sans difficultés ; c'est l'opinion qu'exprime à propos des Acariens CHAPPUIS dans une note récente (*Notes biosp.*, V, 1950, p. 27).

D'autre part, en ce qui concerne les Araignées, elles ne restent jamais inactives et ne cessent de filer, de telle sorte qu'elles finissent par avoir accès au tube d'entrée et parviennent à s'échapper. Une solution consiste à obturer l'orifice de ce tube par un petit bouchon et à ne l'enlever qu'au moment d'une capture ; ce malin petit bouchon se perd sur le terrain avec une facilité déconcertante ; de plus, on n'est jamais assuré qu'un animal blotti contre le bouchon, ne profitera pas de l'instant précis où il est ôté pour se laisser tomber ; même si le chasseur s'aperçoit de cette évasion, rien n'est désagréable comme de devoir surveiller les évolutions de deux animaux et rien n'est difficile comme de les récupérer tous deux : qui chasse deux lièvres à la fois...

Depuis longtemps ces inconvénients m'avaient incité à rechercher un système d'aspirateur plus commode pour chasser les petites Araignées ; je l'ai décrit dans une brochure hors-série publiée par la *Société entomologique du Nord de la France* (La chasse et la conservation des Araignées, suppl. au n° 31, mai-juin 1947, 16 p.) dont en dehors des membres de la société j'ai pratiquement assuré seule la faible diffusion ; aussi je crois rendre service en donnant à nouveau la description de cet appareil, d'autant plus qu'à l'occasion de chasses communes des collègues appartenant à d'autres disciplines que la mienne se sont montrés intéressés à son endroit.

C'est un aspirateur courant du type Winkler que je réduis à sa plus simple expression ; je le démonte entièrement, et n'en conserve que le tube de caoutchouc attenant à l'embout, et le petit tube métallique encastré à son autre extrémité ; je retourne ce dernier de manière que le treillis se trouve à l'extrémité enrobée par le caoutchouc. Et c'est tout.

Nous disposons alors d'une petite chambre comprise entre l'extrémité libre du tube métallique et le treillis, nous pouvons y aspirer un petit insecte ou même plusieurs s'ils s'en trouvent à proximité immédiate les uns des autres. Tout aussitôt, sans avoir aucune autre manipulation à faire, nous le soufflons dans un tube ou un flacon de chasse. Si nous n'avons pas celui-ci sous la main, il est toujours loisible de boucher l'orifice libre avec un doigt aussi longtemps que nécessaire pour ne pas laisser échapper la capture sans nous astreindre à maintenir l'aspiration de manière trop prolongée.

Quelques précautions sont à prendre lors de soufflage dans le tube

de chasse. Le courant d'air dans un tube de faible diamètre forme un tourbillon et peut projeter au dehors l'insecte avant qu'il soit mouillé par l'alcool ; il convient donc de ne pas souffler avec trop de force dans l'axe du tube, mais plutôt vers la paroi qui plus ou moins humide freinera le mouvement tourbillonnaire de l'insecte et même retiendra celui-ci. Il faut veiller aussi à ne pas laisser mouiller l'extrémité du tube de l'aspirateur par l'alcool lors du transvasement ou par l'eau du terrain de chasse, sinon la capture de l'animal ou son expulsion deviennent difficiles ; on peut alors le reprendre avec un brin d'herbe ; c'est une complication et il est préférable de sécher le tube chaque fois qu'il vient à être mouillé.

Il n'est pas de médaille sans revers, le tamis se souille beaucoup plus vite que celui de l'aspirateur ordinaire. On s'en aperçoit rapidement à l'effort anormal que réclame l'aspiration ; une tige de graminée quelconque mais assez rigide se trouve toujours à proximité qui permet d'en faire le nettoyage lorsque le besoin s'en fait sentir. La chose est plus souvent nécessaire en terrains humides dont la boue colmate facilement le tamis. Quand on récolte des animaux qui filent, en particulier les Araignées, les fils de soie laissés par chacun des occupants successifs lors de leur bref séjour dans le tube leur permettent de résister au soufflage ; là encore un nettoyage s'impose. Ce sont de petits inconvénients eu égard aux services que peut rendre l'appareil en assurant l'isolement très rapide et facile des captures, qu'elles se montrent peu sociables ou pour toute autre raison.

---

## A propos de Paussus Favieri Fairm.

par M. ANTOINE

La massue antennaire du *Paussus Favieri* Fairm. est remarquable par sa forme tellement irrégulière que le moindre changement de position en modifie considérablement les contours et l'aspect. Le tégument est lisse et brillant avec une pubescence érigée éparse sauf en deux points.

Le premier de ces points est constitué par une petite plage apicale formant calotte et recouverte d'un feutrage extrêmement dense de poils roux presque microscopiques.

---

VI, 6, 1950.

Le second est situé à la base du denticule pédicellaire (1) ; c'est une saillie ovalaire tapissée de poils assez longs et très serrés et formant brosse.




Massue antennaire droite de *P. Favieri* Fairm., vue de dessus et montrant en *a* (pointillé) et en *b* la position de la plage apicale et de la brosse pédicullaire.

Il est infiniment probable que ces deux différenciations qui, sauf erreur, me paraissaient avoir échappé jusqu'ici à l'observation des auteurs, ont une signification physiologique. La brosse denticulaire me paraît particulièrement intéressante, car on la retrouve chez *P. cymbalista* Alluaud du Sud-Ouest marocain, identiquement placée mais réduite à quelques poils qui passent absolument inaperçus si on n'a pas eu l'attention attirée de ce côté ; la plage apicale n'existe pas.

Or, malgré une condensation antennaire infiniment plus poussée chez *cymbalista* que chez *Favieri*, les deux espèces me paraissent devoir se placer sur un même phylum ; toutes les deux ont le corselet et le pygidium dépourvu de trichômes (2) mais possèdent par contre un trichôme céphalique érigé sur une saillie frontale médiane. La présence de la brosse denticulaire accentue encore cette parenté, elle manque en effet chez nos deux autres *Paussus* marocains (*Olcesei* Fairmaire et *Otini* Antoine) qui, pourvus de trichômes prothoraciques et pygidiaux mais sans trichôme frontal, appartiennent évidemment à un autre phylum. Il serait intéressant de rechercher si ce curieux organe ne se retrouve pas chez d'autres espèces.

(1) JEANNEL appelle pédicelle le deuxième article des antennes, généralement fusionné avec la masse et formant une grande dent dirigée vers l'arrière.

(2) Un trichôme est un petit bouquet de poils agglutinés par une sécrétion.

## Sur quelques Hémiptères, proies de *Mantis religiosa* L.

par G. et P. BOURGIN

L'élevage en terrarium d'une Mante religieuse, recueillie à Triel-sur-Seine (S.-et-O.) nous a conduit à consigner ici quelques observations. Celles-ci intéressent à la fois le comportement du prédateur vis-à-vis de certaines proies imposées, et la valeur de la coloration vexillaire de quelques Hémiptères-Hétéroptères.

Ces Hémiptères, communs à la belle saison, étant de capture aisée en tous lieux, nous avaient semblé pouvoir constituer une nourriture commode à stocker et à administrer.

Voici quels furent les résultats constatés :

1°) ACCEPTÉS AVEC VORACITÉ :

*Palomena viridissima* (Poda) et *prasina* (L.), et *Syromastes marginatus* (L.), soit 2 Pentatomides et 1 Coréide, dévorés à la cadence journalière de 3 ou 4 exemplaires de l'une ou l'autre espèce.

2°) ACCEPTÉS TRÈS VOLONTIERS :

*Aelia accuminata* (L.), *Carpocoris fuscispinus* (Boh.), *Dolycoris baccarum* (L.), *Eurydema oleracea* (L.) (formes à taches blanches ou jaunes), soit 4 Pentatomides ; *Gonocerus acuteangulus* (Goeze) et *Ceraleptus gracilicornis* (H. S.), soit 2 Coréides.

3°) NÉGLIGÉS OU REFUSÉS :

*Nabis apterus* (F.) et *lativentris* Boh., soit 2 Nabides.

4°) REFUSÉS OU REPOUSSÉS :

*Graphosoma italicum* Muell., *Eurydema ornata* s. sp. *decorata* (H. S.), *Therapha hyosciami* (L.) et *Pyrrhocoris apterus* (L.).

On remarquera que toutes les proies acceptées sont des Punaises phyllophages de tonalité brune ou verte.

Les 2 espèces de *Nabidae* refusées sont également brunâtres ; mais ce sont eux-mêmes des prédateurs.

Quant aux 4 espèces refusées — phyllophages —, elles sont crûment parées de rouge et de noir, couleurs que l'on a classé en tête des couleurs prémonitrices.

Il semble donc que la livrée de ces Hémiptères soit bien aposématique vis-à-vis de l'Orthoptère considéré.

Leur odeur — nous ignorons leur saveur... — suffisait déjà à les faire incorporer dans la catégorie biologique des aposémates vis-à-vis des prédateurs Vertébrés. Nous sommes donc en présence d'Insectes très protégés, à priori.

(En ce qui concerne les *Nabidae*, eux-mêmes prédateurs redoutables, l'expérience est à poursuivre. Elle doit être facile à mener à bonne fin).

L'élevage de tous ces Hémiptères n'offrant aucune difficulté, il sera sans doute intéressant de les observer en présence d'autres Invertébrés prédateurs. C'est ce que nous nous proposons d'entreprendre. Nous serons heureux d'accueillir toutes les observations relatives à cette question.

# La Vie de la Revue

Ce numéro 6 termine le VI[e] Tome de votre Revue. Il est un peu en retard ; mais il est porteur d'une bonne nouvelle, celle-ci étant justement fonction de celui-là :

Pour la première fois, le prix de l'abonnement n'augmente pas avec l'annonce d'une année nouvelle.

Averti à temps, j'ai pu, en effet, acheter d'avance le papier nécessaire pour 1951 avant les hausses dont il vient d'être frappé.

Etant donné l'état de nos finances particulières — que vous finissez par connaître aussi bien que moi... — cette acquisition n'a pas été sans perturber la sortie du présent numéro.

Il fallut attendre que les incorrigibles retardataires (car il y en a encore) se décident à régler leur abonnement de 1950...

En définitive, donc, pas d'augmentation.

Le fascicule 1 de 1951, donné à l'impression en même temps que celui-ci, le suivra à quelques jours près.

Puisse cette abondance de littérature rappeler à tous que leur premier devoir est de contribuer à l'entretenir.

C'est un des vœux que je formule à côté de ceux, rituels, de bonne année entomologique.

P. BOURGIN.

— Nous apprenons la mort, à 86 ans, de notre très dévoué Collègue, bien connu de tous les prospecteurs de Fontainebleau, le Colonel François GRUARDET, abonné fidèle de la toute première heure.

— Merci à tous ceux de nos Collègues qui agrémentèrent leur chèque d'abonnement d'un surplus que nous n'attendions pas : C'est à eux que nous devons l'augmentation des illustrations du Tome qui se termine.



# Notes de chasse et observations diverses

*Les dégâts des Siricides* (HYMENOPT. TENTHR.). — On sait depuis longtemps que les imagos des Siricides, dont la larve a vécu dans le bois, surtout des Conifères, pendant environ deux ans, éclosent, également dans le bois mais non loin de la surface ; ils vont droit devant eux, en perforant tout ce qui s'oppose à leur libération. Leurs mandibules puissantes leur permettent de s'attaquer même au plomb ; le cas le plus classique est celui de balles de plomb traversées jadis par un Sirex. Depuis de nombreuses observations de ce genre ont été faites, et des dégâts sont causés, notamment dans les chambres à acide sulfurique, qui sont garnies de plomb à l'intérieur, celui-ci étant soutenu par un revêtement externe de bois. BORDAGE a vu des Siricides introduits à La Réunion perforer une pile de carton.

Récemment, des dégâts d'un autre ordre m'ont été signalés. Un négociant parisien en tissus m'a communiqué un morceau d'étoffe de laine, plié, perforé entièrement d'un trou bien net de 4 mm. de diamètre. L'auteur de ce méfait accompagnait l'échantillon : c'était *Sirex juvencus* (anciennement *Paururus juvencus*). Je conseillai d'examiner sur quoi étaient placées les pièces d'étoffe, et il fut constaté que c'étaient des planches assez épaisses de bois blanc récemment posées, et qui portaient des trous identiques. Les Sirex avaient traversé le bois, puis le tissu. Les dommages étaient assez importants.

Fréquemment signalés, ces dégâts proviennent de ce qu'on utilise du bois de Conifères mis en place trop peu de temps après l'abatage, c'est-à-dire avant que les Siricides aient pu en sortir. On voit que ceux-ci peuvent s'attaquer à des matières offrant des degrés de résistance différents, depuis les métaux mous jusqu'au bois, au carton et même à la laine, ce qui est peut-être encore plus difficile. — L. BERLAND.

— Aegialia arenaria *F. à Fontainebleau.* — Un exemplaire unique pris en forêt de Fontainebleau dans le secteur du Long-Boyau, en juillet 1947.

Il a été capturé au cours de la recherche de *Nomius pygmæus*, en grattant la surface du sable au pied des rochers de grès et des Pins brûlés.

Les captures de l'*Aegialia* n'étaient encore signalées que du littoral Ouest où l'insecte se tient ensablé au pied des plantes ou sous les débris de bois.

B. SIGWALT.

*Captures de Coléoptères dans les Basses Alpes.* — Toutes ces captures ont été faites dans la région Sud-Ouest du département, autour de St-Michel-l'Observatoire, qui est situé non loin de Forcalquier. Les espèces qui ne sont pas suivies d'indication de localité ont été prises à St-Michel-l'Observatoire, à une altitude voisine de 650 m., dans l'Observatoire de Haute-Provence ou à ses environs immédiats, sur un plateau calcaire dont la végétation, très clairsemée, est surtout constituée de chênes :

*Cicindela flexuosa* F. — Lincel, rives du Largue. Commune en août 1949.

*Dromius agilis* F. v. *bimaculatus* Dej. — 1 ex. le 8-8-1947 sous écorce.

*Copris umbilicatus* Ab. — Qq. ex. en mars, avril et mai, tous pris à la lumière. Le *C. lunaris* L. se rencontre beaucoup plus souvent.

*Onthophagus gibbosus* Scriba. — Une demi-douzaine d'ex. en juillet 1945 dans des crottins.

*O. grossepunctatus* J. Müll. — Juillet 1945, mai 1950.
*O. ruficapillus* Brûllé. — 1 ex. le 6-10-1949.
*O. semicornis* Panz. — 1 ex. le 14-4-1947.
*O. verticicornis* Laich. — Qq. ex. en avril et juillet.
*Ahpodius* (*Ammoecius*) *elevatus* Ol. — Assez commun en juillet et août, toujours pris à la lumière.
*Hoplia argentea* Poda. — Avril 1949. Très abondant en mai 1950 sur les aubépines en fleurs.
*Elater ferrugineus* L. — 1 ex. le 2-8-1948.
*Kisanthobia Ariasi* Rob. — 1 ex. le 27-4-1949, en battant un chêne dépérissant.
*Opilo pallidus* Ol. — Juillet et septembre, qq. ex. sur noisetier.
*Lagria glabrata* Seidl. — Le mâle assez commun en juillet aux lumières.
*Sphenalia revestita* L. var. *labiata*. — Qq. ex. en avril 1949 et mai 1950, soit sur branches mortes de chêne, soit sur branches mortes de chêne, soit sur aubépines en fleurs.
*Leptura Fontenayi* Muls. — 1 ♂ le 8-7-1945, sur Eryngium.
*Anoplodera rufipes* Schall. — Assez commun en mai 1950 sur les aubépines en fleurs.
*Cortodera humeralis* Schall. var. *suturalis* F. — Commun en mai 1950 sur les aubépines.
*Grammoptera variegata* Germ. — Le type et diverses variétés assez fréquents en avril 1949 et mai 1950, sur les aubépines et les branches mortes de chêne.
*Stenochorus quercus* Goeze. — Le 20-5-1950, 1 ♀ sur fleur d'aubépine vers 17 h., par temps chaud et orageux.
Cette espèce ne semblait pas connue en Provence, sauf à la Ste-Baume.
*Callimus angulatus* Schr. — Très abondant sur les fleurs d'aubépines en mai 1950.
*Hesperophanes sericeus* F. — 1 ex. le 24-8-1949, sans doute venu aux lumières.
*Phymatodes rufipes* F. — Mai 1950, une série d'ex., soit sur branches mortes de chêne, soit sur fleurs d'aubépines.
*Clytus floralis Pall.* — Qq. ex. en juillet 1946 et juillet-août 1948, sur des ombelles.
*Oberea linearis* L. — 1 ex. le 17-5-1950 sur noisetier.
*Cryptocephalus sinuatus* Har. — Assez commun en avril et mai sur les aubépines.
*C. sexpunctatus* L. — Lincel, rive du Largue. 1 ex. le 19-5-1950 sur aubépine.
*C. vittatus* F. — Aubenas, rive d'un affluent du Largue. 1 ex. le 31-7-1948.
*Amorphocephalus coronatus* Germ. — 7 ex. pris tous isolément, et toujours à la lumière, en juillet-août.
*Lixus lateralis* Panz. — 1 ex. le 12-7-1945 sur Eryngium.
*Camptorrhinus simplex* Seidl. — 1 série en avril 1949, en tapant des branches mortes de chêne.

C. DUFAY.

*Deux captures intéressantes dans le parc du Bouchet, à Vert-le-Petit* (*S.-et-O.*). — 1) Depuis quarante ans que je chasse les Papillons, je n'avais rencontré qu'une seule fois *Catocala fraxini* L. dans la nature : le 4 septembre 1920, un mâle de cette espèce est entré triomphalement le soir par la fenêtre d'un pièce éclairée du logement que j'habitais alors à la Poudrerie d'Angoulême (Charente).

En octobre 1944, j'ai trouvé à terre, dans le parc du Bouchet, une aile inférieure de cette belle noctuelle que j'ai depuis recherchée activement. Or, pendant la période du 15 au 21 août 1947, j'ai eu la bonne fortune de capturer, dans ce même parc, dix exemplaires de ce Papillon, dont une seule femelle, tout en parfait état de fraîcheur.

Ces insectes étaient posés sur des troncs d'arbres, huit sur dix sur des troncs de chêne, à une hauteur de un à deux mètres au-dessus du niveau du sol.

2) Du 30 avril au 9 mai 1950, j'ai capturé huit exemplaires de *Rhagium inquisitor* L., dont une seule femelle, sur le tronc d'un épicéa. Cet arbre, mort à la suite d'un coup de foudre qu'il a reçu en juillet 1948, mais toujours sur pied, s'est presque complètement dépouillé de son écorce. C'est sur une partie désécorcée de son tronc, à un mètre cinquante du sol environ que se tenaient les Insectes capturés.

*Rhagium inquisitor* n'est pas commun en Seine-et-Oise. Il n'est pas cité dans la « Faune des Coléoptères du Bassin de la Seine » de BEDEL.

PLANET, dans « Les Longicornes de France » indique qu'il est surtout commun dans les Alpes et les Pyrénées.

F. PICARD, dans « Les Coléoptères cérambycides » de la Faune de France, le cite de Bouray (Seine-et-Oise). A. KOVACHE.

Lasiotrechus discus *en Dordogne.* — Je signale la capture, en plusieurs exemplaires, de *Lasiotrechus discus* F. sur les bords de la Dordogne, aux environs de Sarlat. Ce carabique n'était pas, je crois, indiqué de cette région. — Y. ARAMBOURG.

---

# Parmi les Livres

*Catalogue des Hyménoptères du département du Nord et régions limitrophes,* par E. CAVRO. — Il s'agit ici de la première partie envisagée par l'auteur ; c'est-à-dire des Aculéates. Les *Tenthredoïdea* et les Térébrants sont en préparation. Le tout constituera ainsi le premier ouvrage sur les Hyménoptères considérés au point de vue régional.

Rendons hommage, sans arrière-pensée, à ce travail de notre bon Collègue, travail consciencieux et documenté, basé sur un énorme matériel accumulé au cours de nombreuses années ; travail utile, fruit de chasses assidues, qui fait figure de nouveauté, et témoigne que des régions négligées — on se demande pourquoi — recèlent des espèces rares capturées hors de toute indication bibliographique antérieure.

Il n'est pas inutile de préciser une fois de plus que les Catalogues locaux sont à la base de toutes les recherches systématiques et biologiques. C'est pourquoi il est agréable, une fois de plus, de saluer le labeur constructif d'un de nos plus actifs Collègues qui, dans sa sphère, contribue à la connaissance des faunes locales, source de travaux plus spectaculaires, sans doute, mais qui en dériveront, par la force des choses.

En ce qui concerne celui-ci, les renseignements écologiques sont indiqués chaque fois que cela a été possible ; c'est l'apanage des Catalogues modernes bien conçus, et ce n'est donc pas un compliment que de le constater. L'auteur a poussé le scrupule jusqu'à donner une liste des espèces n'ayant pas été reprises depuis les travaux de DOURS. Cette objectivité est digne d'être constatée.

L'ouvrage de E. CAVRO, très clairement présenté, est en vente chez P. Lechevalier, 12, rue de Tournon, Paris, VIe, au prix de 500 frs. Je ne crois pas m'avancer en soulignant, pour l'auteur lui-même, que les Hyménoptéristes souhaitent d'en connaître rapidement la suite. P. BOURGIN.

*Vie et Milieu.* — Bulletin du Laboratoire Arago, Banyuls-sur-Mer.

Il est agréable à la Rédaction de *l'Entomologiste* de saluer ici la naissance d'une nouvelle Revue qui consacrera évidemment une importante part de son activité aux Insectes. Le fait qu'elle les considérera, *avant tout,* sous l'angle écologique est une nouveauté pour un périodique français.

L'Ecologie, rameau dynamique de l'Entomologie moderne, est très travaillée par les pays étrangers parce qu'elle y fut soutenue, et en quelque sorte, vulgarisée, par de nombreux périodiques spécialisés.

Je souhaite bien sincèrement à *Vie et Milieu* d'avoir la même influence chez nous.

Richement présenté, le fascicule 1 du Tome I fait bien augurer des suivants. L'abonnement est de 1.000 fr. pour la France, et 1.500 fr. pour l'Etranger (le n° : 300 fr.). On peut souscrire à la librairie Hermann, 6, rue de la Sorbonne, Paris, Ve.

P. B.

# Table des Matières du Tome VI